

OUVERTURE DE COMPTE

La demande d'ouverture de compte doit être faxée au 01 73 76 89 57 ou envoyée par mail à l'adresse suivante : info@codsimex.com en joignant les éléments suivants :

- ▶ Formulaire d'ouverture de compte
- ▶ Rib + coordonnées bancaires
- ▶ Un extrait K-bis de moins de trois mois ou copie de votre enregistrement au registre du commerce

La signature du formulaire d'ouverture de compte entraîne l'acceptation des conditions Générales de Ventes.

Si vous rencontrez la moindre difficulté, vous pouvez nous joindre directement.

↪ Le pré-paiement est demandé pour les premières commandes.

« bon pour accord »

Date,

Cachet + signature

Nom,



CODSiMEX

VOTRE SPECIALISTE IMPORT-EXPORT POUR L'AFRIQUE

Raison sociale

N° SIRET

Forme juridique Choisissez

ADRESSE DE FACTURATION

N°, Rue...

Complément

Code Postal / Ville

Téléphone :

Fax :

E-mail :

ADRESSE DE LIVRAISON

(si permanente et différente de la raison sociale)

- Pour les magasins vos horaires d'ouvertures

Nom de la société, "A L ATTENTION DE", nom de l'entrepot...

N°, Rue...

Complément (étage, code d'accès ...)



CODSIMEX

34/36 rue Louis Pasteur - 92 100 Boulogne-Billancourt - FRANCE

TEL : 33 (0) 1 46 84 65 82 - FAX : 33 (0) 1 73 76 89 57

R.C. Nanterre 452 845 340 - A.P.E. 511T - N° TVA FR 10 452 845 340





CODSiMEX

VOTRE SPECIALISTE IMPORT-EXPORT POUR L'AFRIQUE

Code Postal / Ville :

INTERLOCUTEURS :

PDG/DG/Gérant :

Nom & prénom :

Tél direct :

Portable :

E-mail :

SERVICE ACHAT

Nom & Prénom :

Tél direct :

Portable :

E-mail :

COMPTABILITE / FINANCE

Nom & prénom :

Tél direct :

Portable :

E-mail :

NOM / FONCTION :

Date :

Cachet + Signature :



CODSIMEX

34/36 rue Louis Pasteur - 92 100 Boulogne-Billancourt - FRANCE

TEL : 33 (0) 1 46 84 65 82 - FAX : 33 (0) 1 73 76 89 57

R.C. Nanterre 452 845 340 - A.P.E. 511T - N° TVA FR 10 452 845 340



INFORMATIONS POUR VOS LIVRAISONS

Cher clients,

Veillez trouver ci-dessous des informations utiles pour la réception des colis :

- L'émargement du bon de transport engendre l'acceptation des produits et le transfert de responsabilité (Article L133-3 du code de commerce).
- Le matériel est déchargé par le chauffeur :
 - o Au pied du véhicule d'un établissement industriel et commercial,
 - o Au seuil du magasin d'un commerce sur rue,
 - o Au seuil de l'habitation chez un particulier,
- Le déchargement des matériels doit se réaliser dans un délai maximum de 30 minutes à compter de l'arrivée du véhicule.
Au-delà le transporteur est en droit de quitter les lieux après avoir laissé un avis de passage.

En présence du chauffeur il est impératif de vérifier l'état et la quantité des colis livrés.

Anomalie constatée lors de la livraison :

- Dommage apparent à la livraison :
Noter sur le bon de transport des réserves précises et détaillées
 - o Numéro de colis
 - o Nature exacte des avaries constatées
 - o Date et heure de la réception des colis
 - o Prise de photo si possible

Exemples de réserves significatives :

- o Reçu 10 colis sur 12 annoncés, manque 2 colis
- o Colis n° xxxxxxxx reçu ouvert
- o Colis n° xxxxxxxx reçu abimé

Aucune réclamation ultérieure ne peut être prise en compte sans réserve explicite mentionnée sur le bon de transport.

La réserve est à confirmer au transporteur par lettre recommandée dans un délai de 48 heures.

- Dommage non apparent à la livraison :
En cas d'anomalie dans le contenu des colis, erreur de produit ou de quantité, vous pouvez nous contacter au numéro disponible en bas du bon de livraison.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achats, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute commande ne sera définitive qu'après avoir été acceptée par nos soins.

VENTES

Toute commande passée par nos clients entraîne leur adhésion sans réserve aux présentes conditions générales et leur renonciation à toutes conditions qui figureraient sur leur propre bon de commande ou toute autre document s'y rapportant.

Nos marchandises sont prises et payables à notre siège : aucun mode de règlement ne fait dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Toutes nos ventes sont conclues avec réserve de propriété jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire (loi n°80-335 du 12/05/1980 – J.O. du 13/05/1980).

Le non-paiement d'une échéance quelconque entraînera automatiquement l'exigibilité de la totalité du solde restant dû et la suspension des livraisons.

Nous avons pris le plus grand soin à la réalisation de ce catalogue. Les erreurs de composition, photos, etc. ou les modifications d'articles et de conditionnement ne sauraient engager notre responsabilité. Les informations données dans ce catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis

EXPEDITIONS ET FRANCO

Les marchandises voyagent aux risques et péril du destinataire, même s'il y a Franco de port et d'emballage pour les quantités importantes. En cas d'avaries survenues au cours du transport, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre les transporteurs, conformément aux articles 105 et 106 du code de commerce.

Vous avez un manquant :

Vous faites des réserves immédiates en notant sur le bordereau de livraison du transporteur le nombre de colis manquants, même si la palette est filmée. Elle n'est pas une unité de compte, de facturation ou de transport.

Vous signez, apposez votre cachet, et faites signer le livreur.

Il y a des avaries apparentes ou des traces d'effraction des colis :

- Vous décidez d'accepter les colis sous réserves d'inventaire des dégâts. Vous notez alors sur le bordereau de livraison du transporteur la nature des avaries apparentes, signez, apposez votre cachet et faites signer le livreur.

- Vous décidez de refuser le colis en raison de son trop mauvais état : Vous notez alors sur le bordereau de livraison du transporteur la mention : « colis en mauvais état, refusé ».

Il faut savoir que mentionner : « SOUS RESERVE DE DEBALLAGE » sur le bordereau de livraison n'a aucune valeur juridique.

L'inobservation de ces trois formalités revient à dégager la responsabilité du transporteur.

ASSURANCE

L'assurance étant à la charge du destinataire, nous assurons les envois que sur demande expresse du client.

RETOURS PRODUITS

Toute marchandise retournée sans entente et émission d'un numéro de retour sera refusée.

Les marchandises devront être retournées sous un délai de 7 jours après émission du numéro de retour, au delà aucun retour ne sera plus accepté.

Les marchandises non conformes (ancienne présentation, articles non paquetés...) abîmées ou dégradées ne sont pas créditées.

OUVERTURE DE COMPTE / COMMANDES

Les commandes sont payables au comptant - aucune escompte n'est acceptée pour tout paiement préalable

Un formulaire d'ouverture de compte est à nous renvoyer.

En cas de contestation, le tribunal de commerce de PARIS sera seul compétent. Cette clause annule toute clause contraire pouvant figurer sur les documents commerciaux de nos correspondants. Le droit applicable est le droit français.

CACHET + SIGNATURE DATE _____

